ABONNEMENT. saumur: Sir mois . . . . . . . 18 Trois mois . . . . . Poste : finan. . . . . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . . . . 18 Trois mois . . . . . . 10

on s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires;

A PARIS, Chez MM. RICHARD et Ci.,

Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# 

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS,

Annonces, la ligne, r . 20 c. Réclames, - . . 30 Faits divers, - ... 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication Baul restitution dans ce dernier can; Et du droit de modifier la rédaction

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;

Ches MM. HAVAS-LAFFITE et Cle. Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 Juin 1875.

Chronique générale.

La Chambre, avons-nous dit, a abordé la treisième délibération du projet sur les prisons départementales. Nous avons eu une nouvelle discussion des deux régimes pénitentiaires, le régime en commun et le régime cellulaire.

Nous savons tout ce qu'on peut dire pour et contre chacun des deux systèmes. Nous approuvons, comme M. Bouchet et comme tant d'autres, le système des colonies agricoles quand il 'est possible et quand le temps de la prison permet d'y envoyer les condamnés.

Mais il s'agit des condamnés à un an de prison seulement, et non des condamnés à quatre ou cinq ans, comme l'a fait très-jus-tement observer M. Bérenger, rapporteur du projet. Pour eux, il est impossible de les soumettre au régime des colonies agricoles; et c'est pour eux qu'il s'agit de savoir ce qui vaut mieux du système en commun ou du système cellulaire.

A VIE

mbre, l

de la Mai

ropriete; r. Régent

nce; istre pre tat; nte), Ré 3 France;

embre o

e change; a Maison Banquier; Propriété

BAIRE

), ancier

NTIERS

REE

3,052

N'étant jamais allé en prison, il nous est assez difficile de nous prononcer d'après une « expérience personnelle » comme certains membres de l'Assemblée, ainsi que le disait spirituellement, il y a quelques jours, M. Testelin. Nous ne pouvons en juger que d'après les faits qui sont révélés à la

Or, M. Bérenger nous a démontré que la promiscuité dans les prisons entre les diverses catégories de prévenus était pour eux une source de corruption. La détention en commun est le noviciat de la récidive, selon l'heureuse expression du rapporteur. Comme nous avons les deux régimes suivant les localités, il est facile, au moyen de la statistique, de les comparer et de les juger. Or, nous voyons que, dans les maisons cellulaires, les récidivistes sont dans la proportion de 16 pour 100, tandis que dans les maisons de détention en commun ils sont dans la proportion de 45 pour 400.

Toutes les nations étrangères ont fait la même expérience, et toutes adoptent le régime cellulaire comme le plus favorable à la moralisation des condamnés. Le condamné isolé subit plus facilement l'influence et les conseils du directeur, de l'aumônier, des sociétés de patronage et de bienfaisance qui s'occupent des prisonniers. Dans la promiscuité au contraire, les bons conseils sont détruits par cet odieux contact avec les condamnés incorrigibles qu'on appelle, en argot de prison: Chevaux de retour, parce qu'on est sur de les voir encourir un nouveau jugement et revenir sous les verrous.

Tout cela est très-vrai, et nous approuvons la thèse soutenue par M. Bérenger. Seulement, nous persistons à dire, quelle que soit l'amélioration qui puisse résulter du projet de loi, que ce projet est impraticable pour le moment, et que cette réforme doit être ajournée.

Le projet nécessite des dépenses considérables, qu'il estime à 63 millions; d'autres, qui sont compétents, portent la dépense à 80 millions, et nous croyons qu'ils sont dans le vrai, car les estimations premières sont toujours dépassées. Or, nous ne sommes pas en mesure de consacrer 80 millions à

une pareille réforme, avec un budget qui est en déficit. Je veux bien que l'humanité nous fasse un devoir de nous intéresser aux condamnés, mais le bon sens et la nécessité nous disent aussi que d'autres besoins plus pressants doivent passer avant.

C'était là une réforme à faire dans les temps heureux, où nous avions une richesse dont on a si mal usé. Elle eut certes beaucoup mieux valu que la construction de cet Opéra qui nous coûte 50 millions. Alors nous aurions compris et approuvé que le sort des condamnés passât avant le Temple de la Danse. A cette heure, la prospérité a pris fin, le budget n'est pas équilibré, les impôts sont fort lourds, et nous avons autre chose à faire que de racheter et de reconstruire toutes les prisons départementales:

Nous ne savons ce que fera l'Assemblée. Il peut arriver que, dans un beau mouvement, elle vote le projet de loi; mais nous n'hésitons pas à dire que, si ce vote a lieu, la loi restera longtemps sans application, parce que l'argent manquera pour opérer cette réforme. Nous avons à faire face à tant d'autres dépenses qu'il sera impossible de trouver les 80 millions nécessaires à celle-ci.

Voilà sous le rapport matériel et financier; mais, à un autre point de vue, le système cellulaire trouve des adversaires. Seul, il est impuissant à atteindre le but que l'on se propose. Si l'on ne fait pas appel à une autre forme, à une autre puissance, il augmente la peine sans diminuer le mal. Folie, désespoir, rage, anémie, corruption, tels sont les effets inéluctables de l'emprisonne-

Ce sont ces vérités qu'il faudrait crier, et que personne ne murmure.

On écrit de la frontière allemande à l'Union:

La politique de Berlin a subi depuis deux mois des échecs, des déboires et des humiliations que les journaux prussiens s'ingé-

nient à cacher sans y réussir. Les coups ont été durs, secs et répétés, et quoique venant un peu de tous côtés, on peut dire qu'ils ont été administrés sans bruit, mais avec une dextérité et un ensemble tels qu'en Allemagne on en est comme confondu.

Personne ne s'attendait à pareille hardiesse des gouvernements européens, à Berlin au moins; et la presse prussienne avait tellement faussé l'opinion que les Berlinois voyaient, comme en rêve, tous les gouvernements étrangers soumis au vouloir et aux caprices de leur administration.

Aujourd'hui ces leurres ne sont plus pos-

D'où vient ce virement quasi-complet dans l'attitude des cabinets européens? Quelle est la raison de ce détachement des vues, des témérités, des brutalités, bref du faire de la Prusse? Pourquoi cet éloignement et cette rupture même comme en perspective? Pourquoi ces amitiés conditionnelles, et d'où vient, enfin, ce besoin de signifier un ultimatum de paix à des gens qui ne peuvent, on le sait, prolonger leur existence que par des luttes de toutes sortes? En résumé, quel est l'esprit, la raison ou la force de sentiment qui a fait imposer, par tous, ce veto à ceux qui voulaient s'arroger le droit de tout

Le moment ne me semble pas venu encore pour dévoiler toutes ces choses, les-

quelles, à vrai dire, procèdent d'une seule; j'estime que la réserve est ici commandée et doit être respectée.

Mais cette réserve ne doit pas nous empêcher de suivre nos adversaires, de les écouter et de juger leur sagesse actuelle, si sagesse il y a.

Or, en ce moment, que disent-ils, que préméditent-ils et que peuvent-ils faire?

Les coups qu'ils ont reçus ont rendu les Berlinois comme ahuris; ils parlent ou écrivent pour ne rien dire; les fortes têtes, pour se donner une contenance, prétendent se recueillir. Tous les projets de querelles sont là, toujours à leur place, mais on n'ose en reprendre aucun.

Le dernier, relatif à la question religieuse, question bien ménagée et tenue en réserve - c'était la dernière carte, - et il fallait quand même rendre cette question internationale; mais elle a subi une telle meurtrissure en Angleterre qu'elle est remise au carton, et on croirait, au silence qui se fait, qu'il n'en a jamais été parlé.

A propos de cette affaire, qui a fait scandale à Londres, on se demande ce que l'administration de Berlin va faire de son ambassadeur, lequel est coupable, comme vous savez, d'avoir, pour suivre les instructions de ses chefs, essayé de poser indirectement, autrement dit d'imposer aux ministres anglais les idées prussiennes relatives à une religion légale et internationale.

Pour avoir péroré à tort et à travers dans un club, il s'est attiré une mercuriale bien appliquée, mais qui l'aurait été mieux encore si elle eût été adressée à qui de droit. Enfin, l'ambassadeur malheureux sera-t-il sacrifié? Si oui, c'est une reculade; si non, alors quelle sera sa situation à Londres et quel esprit y représentera-t-il?

Mais revenons aux Berlinois. Il est clair qu'ils font contre fortune bon cœur. Ils se taisent en essayant de gagner du temps; pourtant il y a des bavards qui prétendent expliquer leurs déconvenues en disant que c'est le fait de quelques ministres jaloux de la renommée des hommes d'Etat prussiens et que tout cela n'est qu'une guerre à faire à des porteseuilles.

Ce qu'ils n'ont pu prendre par la violence, ils vont essayer de l'obtenir par la ruse. Les courbettes vont recommencer, et c'est en ceci que le Berlinois excelle, ne l'oublions pas. Les courbettes et l'obséquiosité, voilà leur élément, voilà leur force. Avec cela obtiendront-ils, faute de plus et en attendant mieux, la garantie de limites qu'ils prétendaient imposer à tous? Il faut espérer qu'aucun gouvernement ne voudra se compromettre à ce point. Le temps, au reste, des compromis semble passé.

Que l'Allemagne prussianisée ait recours à la protection de la Russie et de l'Autriche, cela se conçoit, s'explique; mais cette protection même accordée, l'Allemagne sera-telle pour cela sauvée? Il est permis d'en douter, n'est-ce pas?

Le scrutin de liste jugé par un vieux ré-

« Quand je vois ce qu'on appelle les gau-» ches s'opiniatrer à défendre le scrutin de

» liste, il me semble voir, dans un cercle, » certains personnages refuser de prendre

des cartes neuves pour ne pas perdre l'avantage des cartes biseautées qu'ils ont » apportées dans leurs manches. »

Alphonse KARR.

On vient d'installer à Salon, ville de l'arrondissement d'Aix, les dépôts des quatre régiments de zouaves, qui jusqu'ici avaient été fixés en Afrique.

Les zouaves sont casernés dans le château de la Reine-Jeanne, qui a été longtemps la propriété des anciens archevêques d'Arles.

Tous les travaux d'aménagement ne sont pas encore terminés, mais il y a le nécessaire, et, dans peu de temps, l'installation sera des plus convenables.

Salon est une fort jolie petite ville de 7,500 habitants. Elle est à 49 kilomètres de Marseille et à 33 kilomètres d'Aix. C'est la patrie de Nostradamus et d'Adam de Craponne.

On lit dans l'Opinion nationale :

On annonce que le maréchal-président de la République s'est montré fort mécontent de la distribution de ses portraits, faite dernièrement en province sans son assentiment, sans même qu'on l'ait consulté.

Comme on lui demandait, l'autre jour, l'autorisation de mettre son effigie sur les médailles de l'Exposition, il a répondu qu'il s'y opposait de la façon la plus formelle.

Le lieutenant-général de Schachtmeyer, commandant la 8º division d'infanterie allemande, vient d'être nommé gouverneur de la place de Strasbourg.

Le Times dit qu'il est hors de doute que l'Allemagne était sur le point d'attaquer la France quand l'empereur de Russie s'est rendu à Berlin, et que l'intervention de l'Angleterre, bien accueillie, a eu pour effet de changer les dispositions belliqueuses de la première de ces puissances.

Le Figaro assure que les héritiers de M. Guizot, en feuilletant, ces jours derniers, ses Mémoires, y ont trouvé une page des plus curieuses, écrite il y a vingt-cinq ans, et à laquelle les événements accomplis depuis donnent un singulier intérêt :

C'est une conversation tenue, en 4849, entre M. Guizot et la duchesse de Sagan.

M. Guizot était revenu de Londres aux bords de la Seine, où il n'était plus question de le jeter à l'eau; et la duchesse de Sagan arrivait de ses terres de Silésie pour aspirer un peu d'air et d'esprit parisien.

- Eh bien! dit l'ancien ministre de Louis-Philippe à la nièce de Talleyrand, cette révolution de Février, qui a bouleversé la France et l'Europe, qu'a-t-elle produit? C'était bien la peine de remuer le monde pour ne pas même produire un homme?

C'est vrai, reprit la duchesse. Cependant, dans cet effacement général des talents et des caractères, je viens de voir en Prusse un petit gentilhomme poméranien qui fera certainement parler de lui, si Dieu lui prête

— Quel est son nom?

- Il s'appelle Bismark. Il me disait l'autre semaine: « Probablement, madame, vous ne connaissez pas un petit pays qui s'appelle le Schleswig? Eh bien! j'augure que ce petit pays pourra faire comprendre à l'Europe le vrai sens et la portée de cette locution populaire, jusqu'à présent confuse et mal définie : « Une querelle d'Alle-mand... »

Nous le répétons, la conversation de 4849 a été consignée par M. Guizot dans ses Souvenirs, vingt années avant les événements douloureux qui ont si étonnamment justifié les prévisions de la duchesse de Sagan.

- N'est-ce pas curieux?

## Chronique Locale et de l'Ouest.

#### Courses de Saumur.

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, les courses de Saumur sont fixées aux dimanche 22 et mardi 24 août. Le carrousel de l'Ecote de cavalerie aura lieu le lundi 23.

Voici un abrégé du programme des deux jours de courses :

#### Dimanche 22 août.

4. Course plate (militaire), un objet d'art, pour MM. les officiers montant des juments de pur sang.

2º Prix de l'administration des Haras,

2,000 fr.

3° Prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, 2,000 fr.

4. Course de haies (militaire), un objet d'art, pour MM. les officiers montant des

chevaux de manége. 5. Prix du Chemin de fer, 4,000 fr.,

5º Prix du Chemin de fer, 1,000 fr., dont 500 fr. donnés par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et 500 fr. par la Société des courses.

6° Steeple-chase militaire, un objet d'art, pour MM. les sous-écuyers montant les chevaux de manége.

#### Mardi 24 août.

1º Course plate (militaire), un objet d'art, pour MM. les officiers montant des juments de pur sang.

2º Prix de Saumur, 3,000 fr., dont 2,000 fr. donnés par la Ville et 1,000 fr. par la Société des courses.

3º Course de haies (militaire), un objet d'art, pour MM. les officiers montant des chevaux de manége.

4. Steeple-chase militaire, un objet d'art, pour MN. les sous-écuyers montant les che-

vaux de manége.

5º Prix du Conseil général (steeple-chase, handicap), 2,000 fr., dont 1,200 fr. donnés par le Conseil général de Maine-et-Loire et 800 fr. par la Société des courses.

Plusieurs journaux annoncent que M. le préfet de Maine-et-Loire a été reçu, mercredi, par M. Buffet, ministre de l'intérieur.

A partir de la semaine prochaine, l'Echo Saumurois publiera périodiquement, et sous la rubrique: Saumur il y a cinquante ans, les principaux faits historiques qui se sont passés dans notre pays à partir de 1825. Nos lecteurs, croyons-nous, trouveront un certain intérêt à la lecture de cette revue locale rétrospective, qui fera connaître à la génération nouvelle les événements accomplis dans la cité saumuroise à un demi-siècle de nous.

M. Perrotin, qui vient d'être promu au grade de colonel dans la gendarmerie, est nommé au commandement de la 12° légion, ayant son chef-lieu à Tours, et qui comprend, comme nous l'avons dit hier, les départements d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de Maine-et-Loire.

M. Boutard, lieutenant-colonel, est nommé au commandement de la 13° légion, à Poitiers.

La loi relative à l'emprunt Morgan est votée.

En conséquence, les porteurs d'obligations Morgan auront à opter entre le remboursement de leurs titres au pair de 500 francs ou l'échange de chacune de leurs obligations contre 30 fr. de rente 3 0/0. S'ils se prononcent pour la conversion en rentes, ils auront à payer une soulte égale à la différence entre le prix de leurs obligations, soit 500 fr., et la valeur négociable des 30 fr. de rentes qui leur seront délivrés

Le produit de cette soulte sera acquis au compte de liquidation, budget spécial des-

tiné à réparer les pertes de la guerre et à reconstituer notre matériel militaire.

LES MANŒUVRES MILITAIRES DANS LES ÉCOLES.

Jeudi matin, à 8 heures 4/2, ont eu lieu, sur la place des Jacobins, au Mans, des manœuvres exécutées par les enfants des écoles des Frères de la doctrine chrétienne, des écoles communales de la place Saint-Pierre et de Pontlieue.

M. Ariard, leur professeur, a su, à force de travail et de persévérance, faire exécuter à ces fulurs conscrits, et cela d'une façon satisfaisante, les exercices les plus difficiles de l'école du bataillon.

Les jeunes enfants ont d'abord manœuvré au pas accéléré, puis avec un égal ensemble au pas gymnastique.

Un fait odienx et presque inouï en France vient de se produire à Argenton-Château (Deux-Sèvres). Ce fait, qui pourrait s'intituler: Un reposoir de la libre-pensée, est ainsi raconté par la Revue de l'Ouest, de Niort:

« Dans la nuit du samedi au dimanche 30 mai, on est allé dans les divers quartiers de la ville d'Argenton-Château, enlever aux habitants tout ce qui se trouvait devant leurs maisons: tables, bancs, contrevents, portes, pots de fleurs; on a emporté des barrières et une foule d'autres objets. Le tout a été transporté sur une place. Là, on a dressé une espèce de reposoir, au sommet duquel a été placé, en guise de croix, un grand balai à brosser les parquets. Au bas était un chaudron. On y remarquait aussi un tuyau de cheminée.

» Ce monument était orné de pots de fleurs. On l'a construit, parce que la veille, sur une autre place de la ville, des préparatifs étaient faits pour un reposoir de la procession de la Fête-Dieu. Par dérision pour le culte, on a conçu et mis à exécution ce projet.

» Le matin, plusieurs personnes, dont les objets avaient été soustraits, sont venues en prévenir le maire qui, aussitôt, est allé avec le brigadier de gendarmerie constater ce fait. Il a donné avis aux propriétaires de venir les réclamer, à une heure de l'après-midi; des gendarmes furent chargés de les rendre à

leurs propriétaires.

» C'était un complet désarroi dans la ville; tout le monde avait perdu quelque chose. Les femmes réclamaient leurs fleurs ou leurs chaudrons. Quant aux hommes, ils se fâchaient. Les cafetiers reprochaient à leurs garçons de n'avoir pas rentré leurs tables. En un mot tout était sens dessus dessous dans la ville.

» J'oubliais de vous dire qu'on avait mis au reposoir un écriteau surmonté d'un bois, sur lequel il y avait: A VENDRE.

» Une enquête se poursuit sérieusement, et on espère y découvrir les misérables qui ont si indignement tourné en ridicule la religion catholique. »

On écrit de Montbazon (Indre-et-Loire), 1er juin, à l'Union libérale:

Montbazon est encore sous l'influence d'une violente agitation, et, on en conviendra, la chose se conçoit bien.

» Ce matin, en effet, on pouvait voir à l'une des vitrines de M. Schwartz, horloger, une gravure représentant la France rendant son épée à l'Allemagne et portant cette légende:

\* La sage et savante Allemagne réunira un » jour, sous son étendard, l'Europe entière et » Paris plus tard. »

» L'horloger était absent.

» La population stationnait en groupes animés et furieux devant sa maison, et quelques troubles allaient sans nul doute en résulter, lorsque la gendarmerie intervint, fit ouvrir la porte par un serrurier, s'empara de l'injurieuse image et fit une longue perquisition, pendant laquelle de nombreux papiers furent saisis dont je ne pourrais vous donner l'importance.

» Les groupes ne se dispersèrent que plus tard.

» Quoi qu'il en soit, on ne peut que féliciter les habitants de la ville du calme et de la réserve que, malgré une profonde indignation, ils ont su garder en face de cet insolent et audacieux dési jeté au patriotisme français.

» Nous espérons bien que l'affaire n'en restera point là, et que justice sera faite. Les habitants de Montbazon ne pourront, quant à eux, se départir du vif et juste sen-

timent de mépris et de haine qu'ils éprouvent pour l'odieux insulteur qui est venu s'établir parmi eux.

LA TELEGRAPHIE APPLIQUEE AUX BUFFETS DES CHEMINS DE FER.

Une innovation, d'importation américaine, va être appliquée sur toutes les longues lignes de chemins de fer partant de Paris. Il s'agit de signaler par le télégraphe, aux buffets des gares, le nombre des personnes qui désirent déjeuner ou dîner. De cette façon, les voyageurs trouveront leur couvert mis en arrivant, et ne perdront pas un temps précieux en pourparlers avec les garçons.

En Amérique on fait mieux encore. On prend en route le menu des convives, à qui on donne un numéro d'inscription. Arrivé au buffet, on n'a qu'à montrer son numéro et l'on trouve tout servi le repas commandé une heure auparayant.

On sait que M. l'ingénieur Bazin appartient à l'Anjou par sa naissance. Le fait suivant, emprunté au Figaro, peut donc prendre place à notre chronique locale:

« Nous avons passé hier une heure à visiter le plus étrange des musées: il est composé d'objets informes pour la plupart, mais d'un prix que ne soupçonne même pas leur propriétaire, M. l'ingénieur Bazin. — On se souvient que M. Bazin a été chargé des recherches sous-marines lors de l'affaire des galions de Vigo. Avec ses appareils, il a pu retirer quatorze cents tonneaux d'objets de toute sorte. Il n'a pas trouvé d'argent, par cette raison qu'il n'y en avait pas à l'endroit où il opérait son sauvetage, mais que de choses curieuses il a rapportées des profondeurs où il est descendu lui-même, éclairé par des feux électriques!

» Ce sont ces objets d'un autre âge, restés 470 ans sous l'eau, que nous avons visités: ancres brisées, armes tordues, vieux vases du Mexique et du Japon sur lesquels sont fixés les coquillages de la mer, etc., etc.

» Nous engageons fort ceux de nos lecteurs que cela intéresse à demander à M. Bazin l'autorisation de faire comme nous. »

## MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR. Dimanche 6 juin 1875,

A 7 HEURES DU SOIR, SQUARE DU THEATRE.

TILLIARD.
E. Joly.
LECOQ.
FD.
a-
TILLIARD.
TILLIARD.
,

#### THEATRE DE SAUMUR.

Décidément, la représentation de ce soir promet d'être brillante, et le public qui aime à s'amuser ne manquera pas de se rendre à l'appel des artistes des Bouffes-Parisiens. Angers a eu la primeur de leurs représentations en province, car voici ce que nous lisons dans le Journal de Maine-et-Loire d'hier soir :

« La soirée de jeudi au Grand-Théâtre a été charmante. La salle était comble. M<sup>mo</sup> Théo a été fêtée, bissée, rappelée d'enthousiasme: bref, un vrai triomphe, parfaitement mérité. A côté d'elle, plusieurs des artistes qui l'accompagnaient, M. Bonnet entr'autres, ont aussi été très-applaudis.

» Une seconde représentation obtiendra très-certainement le même succès que celle

de jeudi soir.

» Samedi, M<sup>mo</sup> Théo et les artistes des Bouffes-Parisiens jouent à Saumur. La semaine prochaine, deuxième représentation à Angers. »

## Agriculture.

LA COULURE DES RAISINS. — MOYENS DE LA PRÉVENIR.

Les vignes ont heureusement franchi la période critique des gelées printanières, dit la Gazette des Campagnes. Il leur reste deux fléaux à éviter: la grêle et la coulure. Contre la grêle, la science, hélas! est tout

à fait impuissante. Il n'y a qu'un moyen d'en conjurer les désastreuses conséquences : c'est l'assurance mutuelle.

La coulure est un fléau contre lequel on

a essayé beaucoup de procédés préventitues ou moins efficaces. Comme c'est sur tout dans l'Est, dans le Jura, la Savoie et la Haute-Italie que ce fléau fait le plus de lou viticulteurs ont fait les efforts les plus sou tenus et les plus efficaces. Aussi croyont nous utile de mettre sous les yeux des vigne rons l'article suivant que publie un viticulteur Savoisien dans le Journal d'Albertoille:

Quatre moyens sont employés pour combattre la coulure: le pincement de ra l'écimage de la grappe, l'incision du sarment.

» L'opinion de nos viliculteurs en le portent les grappes a pour effet d'entraire portent les grappes a pour effet d'entraire producteurs la chaleur et l'acide carboniture du rameau porte-fruit suscite un art les momentané dans l'ascension de la sève, a cou aprise pui le prése portent les grappes a pour effet d'entraire producteurs la chaleur et l'acide carboniture du rameau porte-fruit suscite un art le neveu qu'ainsi le raisin noue mieux.

médoc rognent leurs vignes basses avec un trive; ils agissent de la sorte quand vient.

pouva Gunta
Cor
de tot
La

Moraison.

\*\*When longue expérience a démontré que la suppression des vrilles favorise le dére loppement des vignes et atténue la coulure. Le retranchement des vrilles se praique pendant toute la saison, mais il est indispensable de profiter de la floraison de la vigne pour couper les vrilles qui bifurquent sur les grappes. C'est alors, et dans les jours qui la précèdent, qu'est la période d'efficacité. Plus tard, la suppression des vrilles ne serait plus un remède : la coulure aurait fait

son œuvre destructive.

» Le troisième moyen, c'est l'écimage de la grappe. Qu'entend-on par écimage de la grappe? C'est le retranchement du bout. On retranche le quart ou le cinquième de son prolongement. Cette opération doit se faire à la période de la floraison. La partie de la grappe qui reste après noue mieux et donne de plus belles grumes. Depuis un temps immémorial, les vignerons du Jura agissent ainsi à l'égard du cépage répandu en France, la moudeuse. Les vignes à raisins écimés produisent trois fois plus de vin que les autres.

» L'incision du sarment est le qualrième procédé, qui produit d'excellents effels contre la coulure des raisins. »

#### Variétés.

LES ARMURES HISTORIQUES.

On lit dans le Figaro:

Il y a quelques jours, à propos de la découverte d'un tronçon d'épée dans les foulles de Montmartre, nous donnions la nomen clature de toutes les épées célèbres dans la légende et dans l'histoire.

Les armures étant inséparables des épées, nos recherches nous ont permis également de recueillir sur les armes défensives de curieux documents. Nous donnons aujourd'hui, comme pendant de notre liste de l'autre jour, celle des armures fameuses dans les romans de chevalerie.

En tête, naturellement, se trouve le haubert d'Alexandre le Grand, armure d'une légèrelé prodigieuse et pourtant impénétrable aux coups du glaive et de la lance, et qui, conservée par quelque enchanteur, devint au moyen âge la propriété de Gérard de Nevers.

Puis le haubert d'Olivier, dont la généale

Puis le haubert d'Olivier, dont la gon d'ogie commence au pieux Enée, et qui, d'olivier le Vaillant, passa au gentil comte, le fils de Raynier de Gênes.

Le haubert de Charlemagne, « qui fust al roy Macabre. Toute la maille brille de fin acier trempé, qui ne craint ni le dard ni la pointe acérée. Toute la surface en est surargentée. »

La cotte d'armes donnée par la reine Genèvre, épouse d'Artus, à Alexandre, fils de l'empereur de Constantinople. Le roman de Cliges raconte que la broderie en était faite avec les cheveux de la belle reine.

En fait d'armes défensives nous n'avons plus guère que les constant les houeliers.

En fait d'armes défensives nous plus guère que les casques et les boucliers. Le casque Aighishialmr ou le heaume ler rible, possédé par Fasner qui sut transformé en dragon.

en dragon.

Le casque de Siegfrid, qui rendait invisible et ajoutait à la force de celui qui le portait force de douze hommes

force de douze hommes.

Blank, casque de Vidrik, fils de Veland, et Skrepping, son bouclier.

Or Le l'hon dans lieu e les la Aube Au a don grand nage laque

gleter,

La

Peche

lois, F

quelle

donna

guise

dans

qu'ell

tionn

Mem

quera

doit (
vieilli
Ou
lau no
immo

plusi

le vai volo, Cheve des n se joi milita paral costu

> admi défilé hono vif er C'é Caen solen fêter

> > La vanta men nous

1882

sanc

men nous du c ciel ( enco

Hildegrim, casque de Dieterich von Ber-Hilaegring, Niebelungen; c'était également

le casque d'Othit. Svalin, le bouclier du soleil.

Viennent ensuite les olifants qui ont une large place dans l'histoire:

Le cor de Roland, assez semblable à celui qu'Astolphe avait reçu de Logistolle et que le gli Assorption avait eu en don de son oncle Charlemagne, qui l'avait conquis en Saxe, ulvant l'ancien roman de Renaud et de ses frères. On le conserve comme authentique ou apocryphe, au musée de Cluny.

Le cor du chevalier du Cygne, dont le son

préservait de tout maléfice. Le cor que l'intrépide chevalier Yvains trouva dans le château de Brandiganz, instrument qui donnait à celui qui pouvait le faire sonner honneur et richesse.

Le cor donné par Gérard de Vienne à son Celui d'Haveloc le Danois, dont nul ne

nouvait tirer un son s'il ne descendait du roi Complétons la nomenclature des armes

de toute sorte par les lances : La lance de Charlemagne, qui avait servi à

percer le côté du Christ, et que Hugues, roi de France, envoya à Athelstane, roi d'An-

La lance de Roland, que les habitants de Pavie prétendent reconnaître dans une espèce d'aviron garni de fer suspendu aux voutes de leur cathédrale.

La lance sanglante et le divin taillant du roi Pêcheur, dans le roman de Perceval le Gal-

lois, par Chrestien de Troyes. La lance de silèx du géant Rugner, la-quelle, brisée par Thor, vola en éclats et donna naissance à toutes les pierres à aiguiser qu'on trouve dans le monde.

Gungnir, lance d'Odin. La lance d'Argail, le frère d'Angélique, dans le Boiardo, laquelle renverse tout ce

qu'elle touche.

estica.

lles ne

ait fail

e de l

ut.On

e faire

donne

issen

rance,

s pro-

trième

s con-

e cu-

l'hui,

aux

con-

El maintenant, quand nous aurons mentionné la massue de l'archevêque Turpin, les gantelets du dieu Thor et l'armet de Membrin, nous croyons que rien ne manquera plus à la liste complète des armes enchantées.

#### Faits divers.

On écrit de Caen, le 3 juin :

Les sêtes qui se préparent à Rouen en l'honneur de Boïeldieu ont fait quelque tort, dans la presse parisienne, à celles qui ont lieu en ce moment à Caen, et dans lesquelles la gloire d'un autre illustre compositeur, Auber, est pompeusement célébrée.

Aujourd'hui même a lieu, dans la ville qui a donné le jour à l'auteur de la Muette, une grande cavalcade, organisée sous le patronage de la Société des beaux-arts, et dans laquelle figureront les principaux personnages des opéras d'Auber. La ville de Caen a plusieurs fois organisé des cavalcades de ce genre, en l'honneur de François Ier, de Charles VII, etc., etc., mais celle d'aujourd'hui doit dépasser en magnificence tout ce que la vieille cité normande a fait jusqu'à présent.

Outre les personnages à cheval, qui seront au nombre de plus de deux cent, huit chars immenses représenteront les décorations de quelques unes des pièces d'Auber. Il y aura le vaisseau d'Haydee, le rocher de Fra-Diavolo, le Vésuve de la Muette, la pagode du

Cheval de bronze, etc., etc.

Le cortége sera formé par les jeunes gens des meilleures familles de la ville, auxquels se joindront un grand nombre de cavaliers militaires. Des personnes qui ont vu les préparalifs de cette cavalcade affirment que les costumes sont splendides, que les chars sont admirablement décorés, qu'enfin un pareil defile sera digne du grand nom qu'on veut honorer et ne saurait manquer d'exciter un

vif enthousiasme dans la population. C'est ainsi que les habitants de la ville de Caen, l'Athènes normande, préludent aux solennités qu'ils comptent organiser pour feler magnifiquement, dans sept ans, en 1882, le centième anniversaire de la naissance d'Auber.

La Gazette de France a reçu la lettre suivante:

Permettez-moi de vous offrir un spécimen de « la science » élaborée à l'usage des do cilles couches sociales, dans le journal du citoyen Gambetta, l'historiographe officiel de la victoire de Longjumeau. Il s'agit encore de géographie.

» On lit dans le feuilleton de la République française du 16 mai dernier, 1re page, 6° colonne, 40° ligne:

« La Garonne, ce fleuve magnifique, presque aussi rapide que le Rhône, enflé de la Veyre, de l'Aveyron, du Tarn, du Lot et de » trente autres rivières, devient Gironde à » Bordeaux, et finit un peu plus loin, à la

» Teste, par se perdre dans la mer. » » Or, monsieur le directeur, il suffit d'avoir fait les plus modestes études de géographie pour savoir que la Garonne devient la Gironde, non pas à Bordeaux, mais au Becd'Ambès, à 20 kilomètres au-dessous de Bordeaux, et qu'elle se jette dans la mer, non pas à la Teste, mais près la tour de Cordouan, entre la Pointe-de-Gave et Royan.

» Je laisse de côté la Veyre, rivière, fleuve ou ruisseau qui n'a jamais coulé que dans les colonnes de la République française; mais je me demande s'il n'y a pas, dans tout cela, de quoi faire réfléchir les partisans de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, dispensée aux nouvelles couches sociales par les fidèles du citoyen Gambetta?

La sanglante course de taureaux qui vient d'avoir lieu à Madrid, et que nous avons racontée, donne de l'actualité au fait suivant, que nous tenons de son héros, un ancien torero fort célèbre en Espagne, du nom de Miguel el Zapatero.

Miguel el Zapatero, qui habite en ce moment Paris, où il vit tranquillement de ses rentes, 426, rue Truffaut, à Batignolles, était en 1866 l'une des espadas les plus connues de l'Espagne. Il avait abattu quatrevingt-deux taureaux sans jamais avoir été

blessé. Le 27 août 1866, une corrida solennelle eut lieu à Madrid. Le taureau - un magnique animal à la robe d'un noir de jais, aux cornes très-rapprochées l'une de l'autre avait éventré quatre chevaux, tué un picador et blessé trois banderilleros; l'instant était venu de l'abattre. Miguel, un voile rouge d'une main, l'épée de l'autre, se présenta; mais le taureau s'élança sur lui si impétueusement qu'il ne put l'éviter. Par un extraordinaire hasard, les deux cornes de l'animal lui passèrent juste de chaque côté du corps, en enlevant des lambeaux de chair, et le taureau relevant la tête, l'emporta tout sanglant,

retenu dans cette sorte d'étau. Quatre fois l'animal fit le tour du cirque au galop, secouant furieusement sa tête et le malheureux qu'il y avait accroché. Puis, d'un dernier effort, il le lança meurtri, mais ayant encore sa connaissance, sur l'arène rougie, juste à l'endroit où il avait laissé

tomber son épée. Ouand le taureau revint sur lui, Miguel était debout, l'épée à la main! L'animal fut abattu suivant toutes les règles de l'art. Ensuite, Miguel s'évanouit,

Dans la peau du taureau, il se tailla luimême une paire de bottes qu'il a toujours conservées depuis. De là, son surnom d'El zapatero (le cordonnier).

Aujourd'hui c'est le rentier le plus paisible que vous puissiez imaginer. (Figaro.)

On lit dans l'Opinion nationale:

MARKET ...

Un fait très-rare vient de se passer en Sardaigne.

A Agguis, il existait entre deux familles, de temps immémorial, une haine implacable et terrible, marquée par des faits atroces de vengeance. Les choses en étaient venues à tel point que les citoyens paisibles de la contrée craignaient de sortir; on pouvait recevoir à tout moment une balle destinée à un autre.

La situation était devenue intolérable. Dans cette extrémité, les deux évêques de Tempio et d'Ozieri résolurent de s'entremettre; leurs efforts, aidés par quelques citoyens de la ville, convaincues que la paix valait mieux que la guerre, viennent de se réconcilier dans une cérémonie solennelle, à laquelle plus de cinq cents personnes assistaient.

Ces jours derniers, nous avons consacré une longue notice à la fleur brillante qui a fait dire à l'Arioste :

La virginella è simile alla rosa!

Voici quelques lignes qui compléteront notre premier article :

¶ Un voyageur de l'Inde, M. H. Schlagintweit, qui a parcouru et étudié l'Himalava, vient de publier un mémoire sur la

distribution géographique et les limites extrêmes des différentes espèces et variétés de roses dans l'Inde et dans la haute Asie. Il en résulte que la limite extrême à laquelle on rencontre la rose sur le versant sud de l'Himalaya, est à 13 ou 14,000 pieds, même 15, et jusqu'à 16,000 pieds anglais au Thibet. L'espèce qui fleurit à ces altitudes est la rosa macrophylla, Lindl., et la rosa webbiana, Wall.; le climat où l'on trouve ces espèces est semblable à celui sous lequel vit la rose, à sa limite extrême, dans les Alpes (5,400 pieds anglais).

» Avec la fleur, on prépare de l'eau et de l'essence de rose, industrie qui a été introduite d'Arabie dans l'Inde et au Kaschmir par les Persans et les Arabes. Dans l'Inde, cette industrie paraît limitée au territoire du Gange, surtout à Ghazipour et à ses environs, où les roses fleurissent depuis fin février jusqu'à la seconde semaine d'avril. A Kaschmir, l'industrie se fait en petit, mais elle est à peu près générale. On y cultive la rose jusqu'à une altitude de 6,000 pieds. Dans les zones moyennes, à Srinager, par exemple (hauteur: 5,146 pieds anglais), le climat est, depuis la mi-juillet jusqu'à la fin d'août, comme celui du midi de la France; pendant les autres saisons de l'année, le climat est assez doux; au printemps et à l'automne, très-frais, et, en hiver, peu froid.

» Les préparations d'essence et d'eau de rose, qui se font en Orient et qui arrivent au commerce européen, viennent de Turquie par Constantinople. »

Dernières Nouvelles.

LA SEANCE D'HIER.

Un vif mouvement d'attention se produit au moment où M. Jules Favre apparaît à la

Dans les premiers temps que l'Assemblée siégeait à Bordeaux, des interruptions bruyantes se faisaient entendre chaque fois que l'ancien ministre des affaires étrangères faisait mine de prendre la parole; aujourd'hui l'accueil qui lui est fait est bien différent; pas une interruption, pas un murmure. A droite comme à gauche, l'attention

Après de longues considérations générales, M. Jules Favre aborde le fond de la question.

Selon lui, voter le régime cellulaire serait faire une chose d'autant plus mauvaise, qu'actuellement l'administration des Prisons a parfaitement le droit d'appliquer et applique le régime de la séparation dans tous les établissements où il est possible et où il est nécessaire de le faire : or, décider qu'il doit être appliqué là où les directeurs et médecins ont jugé que cela est impossible, ne pourrait donc qu'être funeste pour la santé et même pour la vie des détenus.

Ce que propose la commission étant inuque demande l'orateur? De rejeter la loi? Il s'en défend, car il reconnaît que le régime pénitentiaire a besoin d'être modifié.

Ce qu'il propose, c'est que la loi nouvelle soit ajournée jusqu'à ce qu'un régime satisfaisant à la fois la morale et l'humanité ait été proposé par les législateurs.

De chaleureux applaudissements partant des bancs des gauches saluent ses dernières

paroles. M. Desjardins, tout en reconnaissant que la loi présentée n'est pas parfaite, trouve singulier que M. Jules Favre présère rester dans le statu quo que d'accepter un commencement de progrès.

M. Langlois ayant demandé combien pourrait durer la prévention, M. Bardoux, sous-secrétaire d'État à la justice, si sympathique à toutes les gauches, a répondu que la loi de 4865 peut et doit calmer les craintes qui pourraient naître dans les es-

Chiffres en mains, il a établi que la moyenne des préventions n'avait pas duré plus de quinze jours.

Quant à fixer dès à présent la durée de la prévention, a-t-il dit fort justement, cela est impossible.

On passe au vote.

L'article 1er, établissant le régime cellulaire, est adopté par 506 voix contre 119.

Pour les articles non signés : P. Goder.

ÉTAT-CIVIL du 1er au 31 mai 1875.

NAISSANCES.

2. - Camille Colombel, rue Royale.-Edouard-André Combier, rue Saint-Nicolas.

- Emerance-Henriette Peigné, place Saint-

4. — Louise Cocuau, route de Varrains. 7. — Esther-Jeanne Dupuis, rue Bodin. — Ferdinand Acker, rue Bodin.

8. — Angèle-Marie-Louise Fresneau, rue de la

9. — Joseph-Louis Tézé, rue de la Chouetterie. — Charles Victor Tézé, rue de la Chouetterie. — Louis Carry, rue du Presbytère.

10. — Louise-Ernestine Deshayes, rue de Rouen. — Joséphine-Pauline Giton, rue de la Visitation. 14. — Victorine-Félicité Glory, rue Notre-Dame. - Louis-Charles Rogereau, rue Saint-Nicolas. — Marie Coz, rue de l'Hôtel-Dieu. 15. - Lucie-Anna Moutin, route de Varrains. -

Marie-Françoise Raguin, à l'Hospice. 16. — Victor-Armand Roger, rue de l'Abattoir. - Henri-Louis-Adelphe Harrault, rue de la Co-

médie. — Louise-Marie Rozé, rue Nationale. 18. — Paul Langlois, rue de l'Hôtel-Dieu. -Célestine Anger, rue du Pressoir-Saint-Antoine. 20. - Marie Tessier, rue Courcouronne. 23. — Camille-Louis Vinsonneau, rue d'Orléans. 24. — Virginie Schubmehl, rue de Fenet. 28. — Augustine - Ernestine Boulissière, rue

Gratigny.

30. — Marguerite Veber, rue Saint-Nicolas. — Georges-Louis-Marie Birot, rue de la Petite-Bilange. Joséphine-Louise Duveau, rue de la Visitation.

MARIAGES.

31. — Georges-Albert Sialelli, rue de Lorraine.

4. — Michel Pineau, journalier, a épousé Adélaide Robin, veuve, journalière, tous deux de

8. — Alexis Gastault, propriétaire, des Ulmes, a épousé Mélanie-Julienne-Virginie Mollay, sans

profession, de Saumur.

17. — Gatien Beausse, facteur rural, a épousé

17. — Gatien Beausse, facteur rural, a épousé Constance-Louise Lairie, couturière, tous deux de Saumur. - Charles-Basile Peigner, corroyeur, a épousé Marie-Emilie Gerdy, sans profession, tous deux de Saumur.

19. - Etienne-Théodore Monnereau, veuf, négociant, a épousé Marie-Thérèse-Clotilde Gratien, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

1. - Adèle Boril, 5 mois, rue de Fenet.-Louis Reneau, 6 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine. 2. — Jeanne Garnier, rentière, 89 ans, veuve

André Fouchet, rue du Pressoir-Saint-Antoine. 3. — Charles Ratouis, propriétaire, 69 ans, rue de la Petite-Bilange.

4. — Marie-Françoise Hautin, sans profession, 55 ans, épouse Arsène Coignard, au Petit-Puy. 5. - Joseph-Nicolas Legrand, epicier, 57 ans,

rue de l'Hôtel-de-Ville. 7. — Catherine-Constance Gallais, sans profession, 66 ans, épouse Edouard Hébert, rue de Nantilly. - Marthe Gourdineau, rentière, 55 ans, veuve Vincent Duperray, quai Notre-Dame.

8. - Eugénie-Louise Cotelle, 4 mois, rue Fardeau. - Joseph Etrillard, journalier, 41 ans, rue des

11. — François-Jean-Baptiste Pinet, sieur de long, 79 ans, rue Saint-Nicolas. — Anne Peltier, journalière, 89 ans, veuve Pierre-Michel Chevalier, place du Chardonnet. — Adèle Lux, couturière, 55 ans, à l'Hospice.

12. - Marie Dislé, brunisseuse, 38 ans, épouse René Battais, rue de la Visitation. - Madeleine Marçais, lingère, 56 ans, veuve Isidore, dit Palatini, rue de la Monnaie.

14. - Marie-Blanche-Rachel Ingrand, modiste,

29 ans, rue Saint-Jean. 15. — Françoise Monch, domestique, 29 ans, épouse Nicolas Jund, à l'Hospice.

17. — Marie Volant, chapeletière; 53 ans, épouse Marie Guillemet, à l'Hospice.

18. — Françoise-Louise Baudry, journalière, 69 ans, yeuve Jean Loyau, rue des Capucins. — Louise-Françoise Audineau, couturière, 83 ans, à I Hospice. 20. — Marie Charles, sans profession, 70 ans,

veuve René Montaudon, place Saint-Michel. 22. — Blanche-Honorine-Ulric Jarossay, sans profession, 71 ans, veuve François-René Legeay,

rue Nationale. — Marie-Suzanne Rolland, modiste, 39 ans, rue du Portail-Louis. 24. — René-François Quinet, journalier, 70 ans, cour d'Offard.

25. - Louis Briaudeau, cultivateur, 19 ans, rue des Capucins.

27. — Marie-Céleste Tricot, lingère, 37 ans, épouse Désiré-Frédéric Dewulf, à l'Hospice. — Henri-Louis-Adolphe Harrault, 12 jours, rue de la 30. - Charles Boislème, 1 mois, rue de la Visi-

tation. 31. — Emilie Gabillé, journalière, 71 ans, veuve François Gabillé, au Petit-Puy.

Publications de mariage.

Jérôme Robé, sabotier, et Emilie Martinet, lingère, tous deux de Saumur.

Jean-Antoine Bret, cavalier de remonte, et Clémentine-Agléentine Humeau, domestique, tous deux de Saumur.

Etienne - Jacques Coquercau, brigadier d'octroi (veuf), et Armandine - Victorine Igony, domestique, tous deux de Saumur.

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre et Cie, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques : il a été crieve l'approblement de M. Litté et Cie, il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître.

L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes ; les cinq premiers fascicules sont en vente.

## Théatre de Saumur.

Samedi 5 juin 1875,

Une seule représentation donnée par les Antistes du théatre des **Bouffes-Parisiens**.

## Mas THEO

M. BONNET, M. EDOUARD GEORGES, M. DES-MONTS, Mme Soll, Mile EMMA DORVILLE.

Accompagnateur : M. DE LAGOANÈRE.

#### POMME D'API

Opérette en un acte, de MM. Halévy et Busnach, musique d'Offenbach.

Mme THÉO remplira le rôle de Catherine, qu'elle

103

925

470

310

460 3950

435

a créé à Paris; M. Desmonts jouera Rabensten; Mile Emma Donville, Gustave.

#### BAGATELLE Opérette en un acte, de MM. Crémieux et

Halévy, musique d'Offenbach. Mm. THÉO jouera le rôle de Bagatelle.

M. Bonner, Pistache; Mme Soll, Planteville; Mile Emma Dorville, Suzanne.

Intermèdes: La Peureuse, — la Fille à Papa, chansonnettes comiques chantées par Mme Taxo. — Le Cri des Espagnes, excentricité, chantée par M. Bonnet. — Le Vieux Professeur, chansonnette par M. Desmonts.

Les deux Avengles, bouffonnerie musicale, de M. Moinaux, musique d'Offenbach.

M. E. Georges jouera Patachon; M. Desmonts,

ORDER: 1. Les Deux Aveugles , 2. Bagatelle ; 3. Intermedes ; 4. Pomme d'api. Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. ...

920

940

Chemins de fer de la Vendée.

BAINS DE MER DES SABLES-D'OLONNE.

## BILLETS A PRIX RÉDUITS

VALABLES PENDANT 5 JOURS Au départ de Tours, Bressuire, Saumur, Poitiers et stations intermédiaires.

La Compagnie de la Vendée a des gares séparées à Tours et à Saumur.

Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMIN DE FER DE POITIE

Service d'hiver

Départs de Saumur pour Poilien. 5 heures 50 minutes du matin. Départs de Poitiers pour Saumur

5 heures 40 minutes du matin. Tous ces trains sont omnibus,

P. GODET, propriétaire-gérani.

CHEMIN DE FER D'ORLEAN GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1811

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANDRE DEPARTO 2. 8 heures 08 minutes du matra, express pro-(s'airéle)

DEPARTS BE SAUMUR VERS TOWN

3 houres 04 minutes du matin, omnibus

Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur,

omnibus

solr,

folt,

38

13

50

28

	(	201	JR:	S D	E LA BOURSE DE	PAR	នេ	DU	4	Jt	IN	1875.																																							
	Hausse		Hausse		Baisse.		Baisse.		Baisse.		Baisse.		Baisse.		Baisse.		Baisse.		Baisse.		Baisse		Baisse.		Valeurs au comptant.	Derni	Dernier Hausse Ba		Baisse.		Valeurs au comptant. Dernier cours.			Hausse		Baisse.															
a İ	a	15			Soc. gén. de Crédit industriel et	-					i	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	668	75	1	25																																			
0	10	3	, a	D	comm., 125 fr. p. j. nov	720						Crédit Mobilier esp., j. juillet.	715		,																																				
0	15	10			Crédit Mobilier	937	50		50			Société autrichienne. j. janv.	643					>																																	
» ]	2	50	13		Crédit foncier d'Autriche					K		Societe autiventonner it June			:																																				
1	10	- 10	N	Q	Charentes, 400 fr. p. j. août	350		9	50		- 1	OBLIGATIONS.			*																																				
	ø	D	3	50	Est, jouissance nov.	343	50		1	. 5	50	OBEIGNATIONS																																							
5	3	D	3	75	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.		50		95		-	Orléans.	311			- A		3																																	
ó	6	30	u	b	Midi, jouissance juillet	698	75	ь	6	1	25		310			70		Ď																																	
	>				Nord, jouissance juillet	1185			D		B	Est	303	2			Ø	Ď																																	
0	2		2		Orléans, jouissance octobre	932	-50	3	75			Nord	314	50			D	30																																	
» i	10	D	- D		Ouest, jouissance juillet, 65	585	,	i)				Ouest	307	50	. 10	39	. 3	ø																																	
. 1					11 47 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14						- 1	22.11	000				-	-																																	

Etude de Mo LE BLAYE, notaire à Saumur.

Valeurs au comptant.

3 % jouissance décembre. . 4 1/2 % jouiss. septembre. . /. jouiss. novembre . . .

Obligations du Tresor, t. payé.

Dep. de la Seine, emprunt 1857

Ville de Paris. oblig. 1855-1860

- 1869, 3 %... - 1871, 3 %... - 1875, 4 %... Banque de France, j. juillet.

Comptoir d'escompte, j. août.

Creditagricole, 200 f. p. j. juill.

Crédit Foncier coloniai, 250 fr.

Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.

1865, 4 % . . . .

#### A VENDRE Au Vau-Langlais,

## UN CLOS DE VIGNE

Affie d'arbres fruitiers, Contenant 49 ares, en très grande

partie entouré de murs. S'adresser audit notaire et à M. TAVEAU, expert, au Poni-Fouchard.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### AN WIENNIED RECE

#### UNE MAISON

A Saumur, rue du Petit-Pre, nº 11,

Composée de quatre pièces au rezde chaussée, trois chambres au premier étage, cave, cour avec bâtiment au fond. Revenu: 240 francs. - Mise à

prix: 2,000 francs.

S'adresser audit notaire. (56)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE A ARRENTER OU A LOUER

UN ÉTABLISSEMENT D'HORTIGULT URE

S'adresser audit notaire.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE.

1. Un beau pré, joignant la Boire et bien clos de fossés, situé près la Ronde, commune de Vivv. au lieu dit la Guizon, contenant 2 bectares 39 ares 79 centiares.

2. Une belle vigne, située route du Pont-Fouchard à Saint-Florent, contenant 1 hectare.

Ces deux immeubles pourront être vendus par parties.

S'adresser à M. DAUDET, géomètre. expert à Allonnes.

Etude de M. MÉHOUAS, notaire

#### à Saumor. A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots, au gré des acquereurs,

LA BELLE PROPRIÉTÉ

# GRANGE-COURONNE

1 2 kilomètres de Saumur, Située dans les communes de Saint-Lambert et de Vivy.

Etude de Mº MÉHOUAS, notaire à Saumur.

Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.

Compagnie parisienne du Gaz.

Société Immobilière, j. jany.

C.gen. Transatlantique, j. juill.

#### VENDER

A L'AMIABLE.

En totalité ou par lots,

Au gré des acquéreurs,

#### LA BELLE PROPRIÉTÉ DE L'ALLEU

Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser, pour tous renseigne-

1º A M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil, qui se trouvera le samedi à Saumor 2º A Mº Méhouas, notaire à Sau-

mur.

Etude de M. MEHOUAS, notaire

à Saumur. A VENDRE

#### A L'ANIABLE, UNE MAISON

Située au Port-Roux, commune de Villebernier,

Cour, jardin et ouche plantée d'arbres à fruits; le tout d'une contenance de 58 ares, appartenant à M. Louis Mottier-Ermenou, de Var-

Facilités de paiement.

S'adresser, pour visiter la pro-priété, à M. Mottier, et, pour Iraiter, à Me Méhouas, notaire. (294)

#### VENTE MOBILIERE

AUX ENCHÈRES,

APRÈS FAILLITE,

A Piégu, commune de Rochefort, Le dimanche 13 juin 1875,

Meubles, literie, porcelaines et cristaux, etc.;

Un billard et accessoires, - six très-belles gravures, - un tableau de prix, genre espagnol, -un breack, - grand aquarium de serre, - faisans dorés et argentés;

Un magnifique lustre en bronze ciselé, avec quatre appliques; ensemble, 32 branches.

Renseignements chez MM. Avril-LEAU et Bourjuge, Angers. Le lustre est visible chez M. Bour-

#### AVENDRE D'OCCASION,

UN BREACK A quatre roues.

S'adresser à M. BIDAULT-ROUSSEL, rue de la Fidélité, 2.

## VENTE AUX ENCHÈRES

Vendée . . . . . . .

Canal de Suez. . .

Après faillite.

Les 20, 21, 22, 23, 25, 26 juin 1875.

Au château de Richelleu (Indre-et-Loire).

### D'UN RICHE ET IMPORTANT MOBILIER

Il consiste principalement en:

Amenblements de salon, de salles à manger, de cabinet de travail, de six chambres de maître, se composant de lits, commodes, armoires, buffets, consoles, bibliothèques, bureaux, secrétaires, canapés, fautenils, chaises, en bois de rose, de palissandre et de chêne sculpté, styles Henri II, Louis XIII, Louis XV et Louis XVI, tapis, tapisseries de Beauvais et autres, rideaux, draperies, pendules de divers styles anciens, glaces de Venise à biseaux et

autres, lustres, candelabres, etc.; Cheminées en chêne sculpté, une table en bois sculpté el doré, supportée par quatre chimères, ailes déployées, style Henri II;

Bronzes artistiques et florentin. objets d'art, antiquités;

Tableaux dus aux pinceaux de Gustave Dore, Lebrun et autres; Cabinet phrénologique;

Colonnes en marbre blanc, caloriferes, breack, orangerie; Ustensiles de cuisine, literie, linge.

Nota. - L'ameublement de l'une des chambres provient de la munificence de la reine Marie-Antoinette envers la famille de Richelieu.

Exposition huit jours à l'avance.

Les syndics de la faillite vendront aussi, à l'amiable ou aux euclières, à un jour à fixer, le matériel et l'outillage complet de l'usine do château de Richelieu, servant à la fabrication de la poudre de bronze.

A TOUTHER PRÉSENTEMENT,

#### UNE BELLE MAISON Au centre de la ville,

Comprenant : salle à mauger, petit salon à côté, office, cuisine, grand salon, cinq chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, deux greniers, deux caves, écurie, remise

S'adresser à M. CLOUARD, notaire (135)à Saumur.

#### HOTEL DE L'ESPERANCE

Petite rue St-Nicolas,

IL OF THE PER Pour la Saint-Jean 1876.

## Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

10

## VENDRE

A l'amiable et par lots, Au gré des acquéreurs,

EN JARDIN

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face de l'institute Saint-Louis.

Ce terrain convient, par sa position exceptionnelle, soil p des constructions, soit pour des jardins, établissements d'un culture, etc.

Pour le lotissement, voir les placards.

S'adresser, pour les renseignements et traiter, soit à M. Musie expert, rue du Petit-Mail, 44, soit à M. LAUMONIER, nom à Saumur.

## **NOUVEAUTÉS**

Rue de la Tonnelle, Nº 28, SAUMUR.

## Eug. BIZERAY DEMANDE DE BONNES MÉCANICIENDO

2 fr. 50 par jour, susceptible d'augmentalion.

Etude de M. HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

#### VENTE MOBILIERE

Le mardi 8 juin 1875, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. Henri Plé, commissaire-priseur, chez Mm. veuve André, propriétaire à Saumur, rue de la Petite-Douve, nº 7, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets mobiliers lui appartenant.

Il sera vendu:

Quatre lits, quatre couettes, matelas, traversins, oreillers, couver-tures, bel ameublement de salon complet, divan, rideaux de salon, rideaux de lits, belle suspension, pendules, causeuse, secrétaires, tables, tables de toilette, chaises, buffet, cheminée prussienne, porcetaine, un cylindre en cuivre, quanlité de cuivrerie et outils neufs, ferrailles, vin, devanture de maga-siu, batterie de cuisine et autres objets.

Ou paiera comptant, plus 5 0/0.

A VENDRE D'OCCASION,

Une petite devantur magasin en bon élal. S'adresser à M. Vauceus nuisier, rue Cendrière.

## WEBER

Ancien palefrenier, se char soigner les chevaux, les dres S'adresser rue Dacier, n' !! les tondre.

# SAINT-GALME

SOURCES CENTRALS La plus agréable et la plus des eaux de table.

Expédition par caisse de si teilles, à 17 francs, pris en s Ecrire à M. RICHOU Pu Paris.

Baudrière, 68, à Angers. Saumur, imprimeria P. 6001